

Langues

Niveau approfondissement

§Structure organisatrice : Anjou Inter-Langues

§Organisation : annuelle

§Responsable pédagogique : Sylvie Vraux
Courriel : anjouinterlangues@gmail.com

§Capacité d'accueil : N/A

Seuil d'ouverture : 7

§Volume horaire pour l'étudiant : 72 heures (année)

§Horaire d'enseignement prévu (jour, heure) : 1h30 de Cours Magistral sur l'écriture, la grammaire et le vocabulaire, 1h30 de Travaux Dirigés sur la pratique orale et la civilisation quotidienne. Cela représente 2 cours par semaine. Les horaires des deux cours seront communiqués à la rentrée. Cf site internet d'AIL : <https://anjouinterlangues.fr/>.

§Localisation des enseignements : Cf site internet d'AIL : <https://anjouinterlangues.fr/>.

Attention, certains enseignements peuvent ne pas avoir lieu dans les locaux de l'Université d'Angers, mais dans d'autres établissements partenaires d'AIL.

§Date de début des cours : le 15 septembre 2025

Si vous souhaitez suivre un cours de langue avec AIL, dans le cadre d'un E2o, vous devez d'abord débiter les cours avec AIL et ensuite vous inscrire à l'E2o correspondant lors de la campagne d'inscription.

§Date de fin des cours (y compris évaluation) : le 10 avril 2026

§Compétences à acquérir/ à valider : comprendre un texte simple et savoir identifier et réutiliser les structures grammaticales usuelles.

§Modalités de validation : 3 contrôles minimum (2 contrôles professeur + 1 contrôle assistant) par semestre. Les évaluations du professeur seront affectées du coefficient 2 et celle(s) de l'assistant du coefficient 1.

§Informations complémentaires :

Prérequis : attention, pour s'inscrire à ce cours, il faut avoir suivi le cours initiation dans la langue correspondante ou avoir déjà suivi environ 70h de cours dans cette langue.

Bien entendu, cet enseignement ne concerne PAS les personnes dont cette langue est la langue maternelle, ni les personnes qui la parlent déjà couramment.